

*Le*

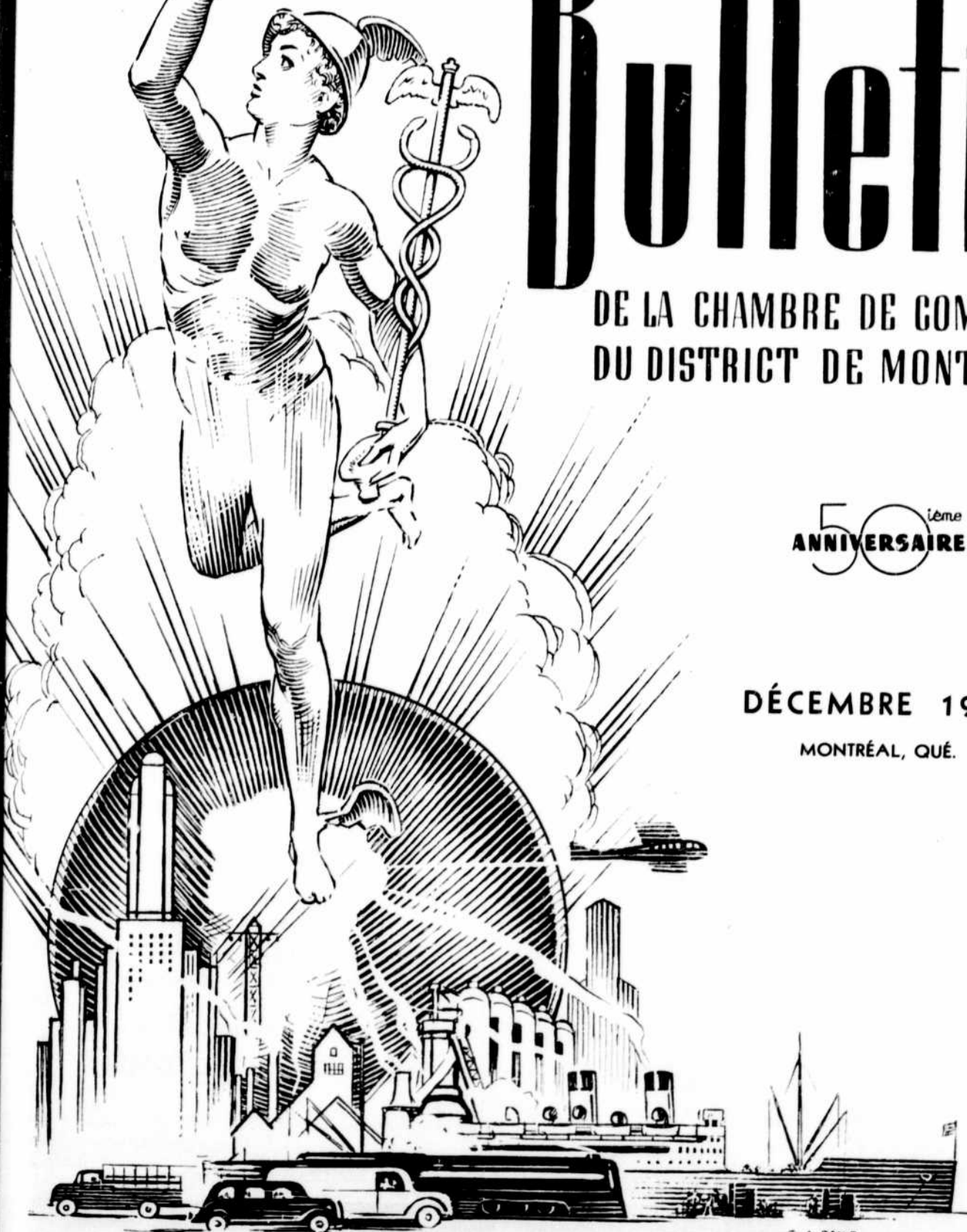
# Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

50<sup>ème</sup>  
ANNIVERSAIRE

DÉCEMBRE 1937

MONTRÉAL, QUÉ.



C. A. DAVID

*Cigarettes*



**GRADS**

Un produit de la grande firme  
canadienne et indépendante

**L.-O. GROTHE, LIMITEE**



*Partout où*

vos affaires s'étendent en Canada

...il y a la Banque de Montréal.

**BANQUE DE MONTREAL**

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$800,000,000

Siège Social: Montréal



**LA BIÈRE**  
**Frontenac**  
*White Cap*



*est*  
**LA REINE DES BIÈRES**

**Société d'Administration  
et de Fiducie**

Fondée en 1902

Administration de successions  
Gérance d'immeubles et de fortunes privées  
Garde et gestion de portefeuilles  
Assurance contre le feu et le vol

**VOÛTES DE SÛRETÉ**

Siège Social: **MONTREAL**

Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien  
5 EST, RUE SAINT-JACQUES

**AGENCES**

**Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver**

HON. E. L. PATENAUDE  
Président

J. THEO. LECLERC  
Directeur-Général

J. C. BROSEAU  
Secrétaire



## Croisière à RIO

(Escale de cinq jours à Rio)

à bord de l'

### Empress of Australia

Départ de New-York, le 15 janvier:

**32 JOURS . . . \$310 ET PLUS**

(moins de \$10 par jour)

● Faites cette merveilleuse croisière jusqu'à Rio de Janeiro... une vacance idéale d'un mois sous les cieux ensoleillés du Sud. Escales en cour de route à Barbade, Grenade, au Vénézuéla et La Jamaïque. À bord du paquebot, tout le confort, tous les amusements.

Croisière de Noël et du Jour de l'An

à bord de l' **Empress of Britain**

DÉPART DE NEW-YORK, LE 24 DÉC.

**12 JOURS . . . \$187.50 et plus.**

Escales à La Jamaïque, Panama, La Havane. Célébration des fêtes de Noël et du Jour de l'An en mer.

Six autres croisières aux Antilles, cet hiver, à bord du paquebot "Empress of Australia", de 9 à 19 jours... \$110 à \$217.50 et plus.

Tous renseignements de votre agence de voyages ou

# Pacifique Canadien



À VOTRE CHOIX

## CROISIÈRES

aux pays du soleil

### Amérique du Sud

15 Jan.—E AUSTRALIA

29 Jan.—REX

29 Jan.—GRIPSHOLM

3 Fév.—ROTTERDAM

5 Fév.—COLUMBUS

5 Fév.—NORMANDIE

17 Fév.—AQUITANIA

### AUTRES CROISIÈRES SPÉCIALES

**BERMUDES — ANTILLES — CANAL DE PANAMA — LA HAVANE**

PROGRAMME COMPLET ENVOYÉ SUR DEMANDE

[[ Confiez-nous l'organisation de tous vos voyages  
— par chemin de fer, bateau, autobus ou avion ]]

Tous billets émis aux tarifs officiels sans aucun supplément pour nos services

## VOYAGES HONE

EDIFICE UNIVERSITY TOWER

660, rue Ste-Catherine Ouest — 1245, rue Université

Tél.: HARbour 3283

MONTREAL



Vous faut-il un vêtement

**Fashion-Craft**

ou autre accessoire de toilette,

pensez à . . .

## LECHASSEUR LIMITÉE

3 magasins commodément localisés

375, rue St-Jacques

281 est, rue Ste-Catherine

974 ouest, rue Ste-Catherine

**Confiez-nous la réparation**

**de votre machinerie**

●  
SOUDEURE : Oxyacétilène  
Electrique

●  
RECONSTRUCTION  
DE MOTEURS

## MACHINE WORKS Ltd.

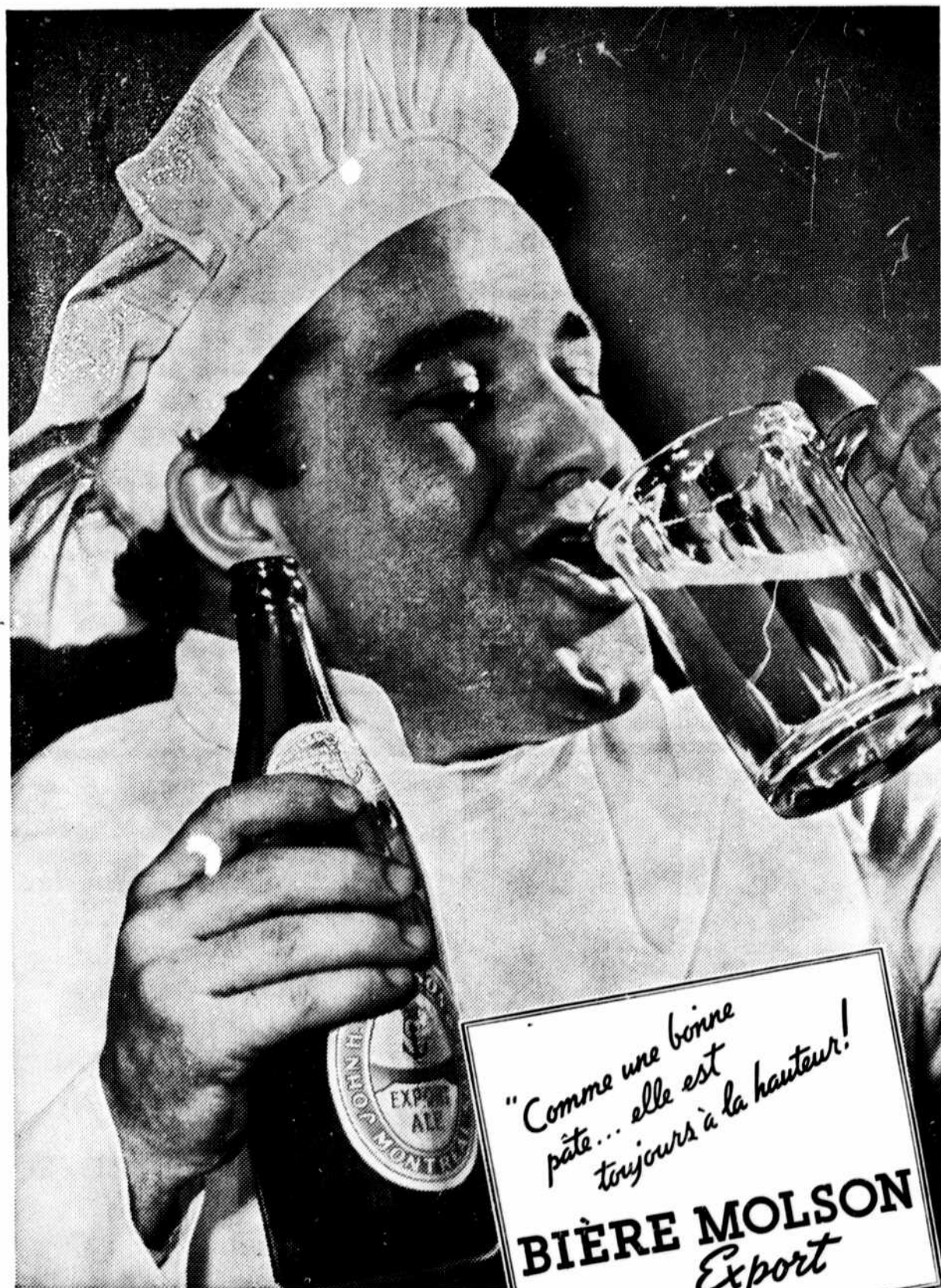
J. A. DUPLESSIS

Président et Gérant

455 ouest, rue Vitré

MARquette 6244

**PRÉCISION - - - SERVICE**



*"Comme une bonne  
pâte... elle est  
toujours à la hauteur!"*

**BIÈRE MOLSON**  
*Export*

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

# Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTREAL

## L'Administration Municipale

Le 20 mai 1937, la Législature de Québec demandait au Lieutenant Gouverneur de sanctionner une loi appelée: "LOI MODIFIANT la CHARTE de la CITÉ de MONTRÉAL". C'était la consécration officielle des concessions que le gouvernement de la Province voulait bien accorder aux administrateurs de Montréal. Ces concessions, le législateur ne les faisait que pour se rendre au désir exprès du Conseil municipal de la métropole. C'est dire qu'on s'attendait à un empressement peu commun en vue de mettre à exécution les projets autorisés par les amendements à la Charte.

En examinant la loi de modification, on s'aperçoit que certaines mesures ont reçu un commencement d'application. Parmi ces projets, on remarquera que l'article 100 "Commission de refonte de la Charte", se lit comme suit:

*"Le Conseil est, sur rapport du comité exécutif, autorisé à créer une commission composée d'un certain nombre de membres dudit conseil et de représentants de divers corps publics pour suggérer les modifications qui pourraient être faites au système actuel d'administration municipale et préparer la refonte de la charte nécessitée par les nombreux amendements qui y ont été apportés jusqu'à ce jour et par les modifications au mode d'administration qui pourraient résulter de l'étude qu'elle en aura faite; cette commission devant, le ou avant le 1er mai 1938, soumettre ses recommandations au Conseil et ses dépenses devant être payées à même le fonds de réserve de la Cité."*

Il est à noter que la commission devra faire rapport avant le 1er mai 1938 c'est-à-dire dans quatre mois. C'est bien peu de temps pour tout le travail qu'elle aura à accomplir... et cependant cette commission vient à peine d'être nommée.

Il est à souhaiter que la commission se mette à l'œuvre au plus tôt si l'on veut aboutir à des résultats pratiques. Il est vrai que la loi n'exige pas de rapport avant le premier mai, mais il est à prévoir que la session parlementaire peut très bien être terminée à cette date. Si tel était le cas, le rapport de la commission devrait attendre à l'année prochaine avant d'être examiné par le législateur. Une autre année serait perdue... et pourtant les réformes sont urgentes.

### SOMMAIRE

|                             | Page |
|-----------------------------|------|
| L'administration municipale | 3    |
| Courrier du mois            | 4    |
| Solvables?                  | 5    |
| Election du Conseil         | 6    |
| Les taxes d'Église          | 7    |
| Pourrons-nous voter?        | 8    |
| L'enseignement primaire     | 9    |
| Initiatives des Chambres    | 13   |
| Vos suggestions             | 14   |
| Coopération                 | 15   |
| Fondations                  | 16   |



DÉCEMBRE 1937

39ième année - 12ième numéro

Abonnement : \$3.00 par an.

L'Ancester 2412

## ANDERSON &amp; VALIQUETTE

## Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.  
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.  
Roméo Carle, C.A.  
A. Dagenais, C.A.

84 ouest, rue Notre-Dame Montréal

**Consultez-nous**

Avez-vous fait votre testament?

Si vous l'avez fait, quelque changement survenu dans votre situation ne rendrait-il pas une révision opportune?

Assurez-vous en temps utile que vos dispositions testamentaires sont les plus favorables possible à votre famille. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous consulter sans prendre aucun engagement.

L'hon. J.-M. Wilson  
Président

L'hon. D.-O. L'Espérance  
Vice-président

Beaudry Leman  
Vice-président

René Morin  
Directeur général

**Trust Général  
du Canada**

Montréal :  
112,  
rue St-Jacques

Québec :  
71,  
rue St-Pierre

**Courrier  
du mois**

**Boston, États-Unis:** Raymond Gunn, Seven City Square, achèterait des noisettes canadiennes.

**New-York, N.-Y.:** E. C. de Courville, 202 Riverside Drive, achèterait la production complète d'une industrie où l'on met des pommes en conserve.

**Grenade, Antilles Anglaises:** Gerald S. W. Smith, achèterait du papier d'emballage.

**Jamaïque, Antilles Anglaises:** H. G. Gountlett, 31 Brantford Road, Cross Roads, s'intéresse à l'expansion du commerce des bananes et de leurs sous-produits.

**Vienne, Autriche:** Julius Ellogen, Marxengasse 23, vendrait au Canada du talc, du carbure de calcium et de magnésium.

**Twin Falls, Idaho:** Globe Seed & Feed Co., vendrait du "pop corn" au Canada.

**Leeds, Angleterre:** Midgley & Sutcliffe, cherchent un distributeur de leurs produits pour tout le Canada. Il s'agit d'outils et de machines-outils. On peut consulter des catalogues au secrétariat.

**Mazatlan, Mexique:** A. S. Hoe, P.O. Box 169, exporterait au Canada des articles de l'industrie domestique mexicaine.

**Nassau, Bahamas:** A. Domianos & Co., P.O. Box 193, importerait des tissus de jute pouvant servir à l'emballage des éponges.

**New-York, États-Unis:** J. Gerber & Co., 421, 7th Avenue, sont des exportateurs de poupées des États-Unis en Afrique du Sud. Ils importerait des poupées du Canada.

**Bogota, Colombie:** Campania Ultramarina de Intercombia Commercial, exporterait des peaux séchées et des produits forestiers de Colombie.

**Calgary, Alberta:** F. W. Hope, 802, 16ème avenue ouest, représenterait des manufacturiers de chemises, pyjamas, robes de chambre et lingerie.

**Bethléhem, Pennsylvanie:** Edward S. Groman, 522 Center St., possède une série de gravures représentant divers endroits du vieux Montréal. Ces gravures ont toutes au moins 100 ans. M. Groman désire vendre ces gravures.

**La Havane, Cuba:** Valmonia, Ricordi & Vazquez, 430 Loya de Comercio Bldg., représenteraient à Cuba des maisons canadiennes.

**Calamato, Sicile:** D. G. Eliopoylos, cherche un représentant au Canada pour s'occuper de ses intérêts.

**London, Angleterre:** Maurice Selzer, 48 Anson Road, Crickelwood, désire entrer en communication avec un manufacturier de cintres en bois pour supporter les vêtements.

**Oaxaca, Mexique:** J. Gordon Forbes, P.O. Box 69 exporterait des tissus faits à la main par les indigènes du Mexique.

**Cedarville, Ohio:** J. H. Andrew, exporterait du "pop corn" au Canada.

**Liverpool, Angleterre:** W. Stoneley & Co., 19 Brunswick, importe en grande quantité du blé, du maïs, de l'orge, de la farine, des huiles, des graisses, des engrais, etc.

**Tokyo, Japon:** Tokyo Export Lam Mfg. Co. Ltd., 229 Ohiyoschicho, Shinowagaku, exporte des ampoules électriques de tous genres.

**Indianapolis, Indiana:** Meier Electric and Machine Co., cherche au Canada un représentant pour la vente d'appareils de ventilation.

**Vancouver, Colombie Anglaise:** Archie McLarty, 823 Broughton, est en mesure de donner d'importantes commandes de papier pour être exporté en Orient.

**Northfield, Vermont:** Vermont Hosiery & Machine Co., achèterait des tricoteuses automatiques usagées.

**Jackson, Missouri:** Edwin W. Pullen, 303 east, Peel St., représenterait des maisons canadiennes.

**Hong-Kong, Chine:** L. Y. Winifried & Co., P.O. Box 761, exporterait des cotonnades, des tissus de soie et des produits orientaux.

**Kobe, Japon:** Nogooka Kuchukai, Seizo Co. Ltd., 113 Isokomidori Hatchome, Fukiaku, exporterait une base insecticide appelée Pyre-toxin.

**Berlin, Allemagne:** R. Fuess, Duntherstrasse 8, cherche à Montréal un représentant pour vendre des instruments scientifiques de précision.

**Osaka, Japon:** S. Sunada, 89 Sharicho, Higashinari-ku, exporterait des parties métalliques de boucles d'oreille.

**Philippe Beaubien & Cie**

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731

# Pourquoi ne pas s'assurer qu'ils sont solvables?

Il ne doit pas y avoir beaucoup de lecteurs du Bulletin qui ignorent la campagne que la Chambre a entreprise, il y a déjà plusieurs années en vue d'améliorer la situation dangereuse que crée la présence de conducteurs irresponsables sur les routes du Québec.

Pour rappeler en quelques mots, en quoi consiste la question que vient de remettre à l'ordre du jour, notre Chambre, il suffit de noter que de trop nombreux conducteurs d'automobiles circulent sur nos routes sans garantir suffisamment qu'ils pourront réparer les dommages qu'ils peuvent à n'importe quel moment provoquer. Qu'on les assigne en justice, qu'on obtienne un jugement contre eux: ils ne paieront rien, car ils n'ont pas le sou. Cependant, ils continueront à rouler carrosse quitte à faire d'autres victimes.

Est-ce juste? Est-ce tout simplement logique? — Non, a répondu la Chambre.

En effet, lors de la dernière assemblée générale trimestrielle, les membres de la Chambre se sont rangés à l'avis de M. J.-L. Bernardin et ont adopté la résolution suivante:

"Que la loi des véhicules moteurs de la Province de Québec soit amendée dans le sens de la loi Ontarienne, de façon à ce que soit suspendu le permis de tout propriétaire ou conducteur d'automobile reconnu coupable d'infraction à la loi des véhicules moteurs, ou condamné au paiement de dommages à la suite d'un accident à lui imputable, et ce, jusqu'à ce qu'il ait satisfait au montant du jugement, ou ait justifié de sa capacité de ce faire, ou encore jusqu'à ce qu'il en soit ainsi décidé par l'autorité compétente, avec l'entente cependant que la suspension ne pourra être levée ni un nouveau permis accordé à moins que tel conducteur ou propriétaire ne justifie pour l'avenir d'une responsabilité minima de \$10,000.00 pour dommages à la personne et de \$1,000.00 pour dommages à la propriété d'autrui soit par le dépôt de valeurs ou de deniers, soit par police d'assurance, soit de toute autre manière qui pourra être jugée convenable".

Une copie de cette résolution a été adressée au procureur général de la Province. — Il est à souhaiter que nos législateurs étudient cette question lors de leur prochaine session.

## NOUVEAUX MEMBRES

- Beauchemin Jean, industriel
- Beauregard Elie, avocat
- Bélanger J.-G., M.P., optométriste
- Boivin C.-E., Président, Cie de Biscuits Aetna Ltée
- Blanchard Alphée, président, Verdun Motors Ltd.
- Boussion Gabriel, représentant de vins français, Société Canadienne Byrrh
- Brière Zénon, sec.-trés., Beaver Products Co. Ltd.
- Charland Armand, courtier, Henderson, King & Charland
- Chevalier Auguste, fourreur, Chevalier & Cie
- Côté Fabien, président, C. Robillard & Cie Ltée
- Desmarais Napoléon, entrepreneur-peintre
- Fabien Lucien, Président, Fabien Limitée
- Gagné Horace, Président, Commission des Eaux Courantes
- Gariépy Georges, propriétaire, Gariépy Frères
- Gauvin J.-L., pharmacien
- Gauvin Narcisse A., Gutta Percha & Rubber Ltd.
- Gauvreau Jean-Marie, Directeur, École du Meuble, Province de Québec
- Laberge J.-P., propriétaire, Maicon J.-P. Laberge Enrg.
- Lacasse Jean-Louis, notaire
- Lafleur Robert, avocat

TÉLÉPHONE  
AM. 2131\*

CÂBLE  
"MONROB"

## MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

Importateurs d'Anthracite Gallois, Américain, etc.

Achille ROBERT, Président  
Julien MONGEAU, Vice-Prés.  
Berthold MONGEAU, Sec.-Trés.

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne  
Montréal

ADMINISTRATEURS  
René MONGEAU  
Louis MONGEAU  
Roger ROBERT  
J. Albert LEMIEUX

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

## Les commissions Rowell et Montpetit

Dans le numéro de novembre du Bulletin, de même que dans l'avis de convocation de la dernière assemblée générale trimestrielle, nous avons fait appel aux suggestions de tous nos membres en vue de la préparation d'un mémoire que soumettra notre Chambre aux commissions Rowell et Montpetit.

Nos membres savent déjà que beaucoup de corps publics de l'ouest canadien ont présenté des recommandations nombreuses à la commission Rowell qui enquête actuellement par tout le pays, sur la situation financière des gouvernements du Canada. La commission siégera à Montréal dans quelque temps, aussi, convient-il que notre Chambre soit prête pour la circonstance.

D'autre part, la commission Montpetit nommée par le gouvernement provincial en vue de recueillir des suggestions et de faire des recommandations qui amèneraient une réforme du régime des impôts dans le Québec, se mettra bientôt au travail.

La commission des "Questions financières et fiscales" de notre Chambre s'est déjà réunie deux fois. Les membres qui la composent jouissant d'une autorité peu commune en la matière, sont on ne peut mieux désignés pour préparer le mémoire de nos recomman-

dations. Cependant, afin de rendre justice à tous, ils désirent incorporer à leur rapport toutes les suggestions qu'on voudra bien leur faire. L'initiative vous appartient donc!

## Election du Conseil de la Chambre

Avec le mois de janvier de chaque année, arrive la date où les membres de la Chambre doivent procéder à l'élection de leurs officiers et de leurs conseillers.

Afin de mettre tous les membres au courant de la procédure de mise en nomination suivie à la Chambre, les articles 22 et 23 des règlements sont reproduits ci-dessous:

22. - Chaque candidat aux charges de président, vice-président, trésorier honoraire ou secrétaire honoraire doit remettre au secrétaire honoraire de la Chambre, au plus tard un jour avant la première assemblée trimestrielle de l'année, son bulletin de mise en nomination signé par au moins six membres qualifiés.

23. - Chaque candidat aux charges de conseillers doit remettre au secrétaire honoraire de la Chambre, dans le délai prescrit à l'article précédent, son bulletin de mise en nomination signé par au moins deux membres qualifiés.

Comme les règlements prescrivent à l'article 52 de tenir la première assemblée générale trimestrielle, le troisième mercredi de janvier, le dernier jour prescrit pour la mise en nomination sera donc le 18 janvier.



**M. P.-H. MAHEU**

président de Mysterious Chemical Co. Ltd., de Montréal, Québec et New-York, élu directeur de la National Pest Control Association lors de l'assemblée annuelle de cette association tenue récemment à Memphis, Tenn.

## INVENTIONS

Protégées en tous pays  
Demandez le manuel traitant des brevets,  
marques de commerce, etc.

**MARION & MARION**

Fondée en 1892

1255, rue Université - Montréal

**EMBALLAGE - EXPÉDITION - EMMAGASINAGE - DÉMÉNAGEMENT**

Service de transport commercial et particulier par camions sur distances éloignées

**DIAMOND TRUCK CO., LTD**

CAMIONNEURS RESPONSABLES — SERVICE DE TRANSPORT QUOTIDIEN



MONTRÉAL  
1425 Argyle Ave.  
Tél. HA. 9175

TORONTO  
6 Mercer  
Tél. WA. 2797

SHERBROOKE  
111 Books  
Tél. SH. 1944

OTTAWA  
33 Augusta  
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE  
45 St-Damase  
Tél. 2255

COWANSVILLE  
River St.  
Tél. 179j

# Les taxes d'église

Voici le texte d'une résolution préparée par Me Anatole Lachapelle et qui vient d'être soumise au Conseil de la Chambre:

**Attendu qu'en vertu de l'article 56 de la Loi des Paroisses et des fabriques, les syndics sont tenus tous les cinq ans soit de reviser ou de refaire en entier leur acte de cotisation, et qu'ils ont en outre la faculté de reviser leur acte de cotisation soit chaque année ou une année quelconque durant le cours des cinq ans, en observant certaines formalités;**

**Attendu que d'après la pratique observée dans le diocèse de Montréal et dans d'autres diocèses, les syndics ou les fabriques, dans le cas de répartitions effectuées par les marguilliers, lors de la revision quinquennale, enlevaient de l'acte de cotisation les immeubles antérieurement taxés et acquis depuis par des non-catholiques;**

**Attendu que d'un autre côté, l'on prétend, et un arrêt de la Cour Supérieure s'est prononcé en ce sens, que du moment qu'une propriété a été portée à l'acte de cotisation, elle reste grevée d'une charge qui subsiste tant qu'elle n'a pas été intégralement acquittée;**

**Attendu que si cette interprétation de la loi doit prévaloir contre la pratique suivie, il en résultera de sérieux inconvénients, en ce que les catholiques trouveront plus difficilement des acquéreurs pour leurs propriétés et que leurs possibilités de contracter des emprunts seront fortement diminuées;**

**Attendu au surplus, que les divisions de paroisses seront, sinon empêchées, du moins considérablement entravées, ce qui est de nature à nuire au développement des agglomérations importantes;**

**Attendu que la Législature de la province de Québec en vue d'obvier à pareille situation, a édicté en maintes occasions des lois spéciales autorisant le prélèvement de répartitions renouvelables annuellement, et n'affectant les propriétés imposées que pour les versements échus, de façon que si dans le cours de l'année un catholique dispose de sa propriété en faveur d'un non-catholique, elle cesse d'être assujettie aux cotisations pour l'avenir;**

**Attendu que ces lois particulières ne paraissent pas avoir ébranlé le crédit des paroisses auxquelles elles s'appliquent, mais qu'elles ont été, au contraire, bienfaisantes pour avoir rendu plus libres et plus faciles les mutations de propriétés entre catholiques et non-catholiques;**

**Qu'il soit résolu:**

1. QUE l'honorable Premier Ministre et procureur général soit prié de

vouloir bien proposer à la Législature provinciale, lors de la prochaine session un amendement à la Loi des paroisses et des fabriques et spécialement aux articles 56 et 69 de ladite loi, comportant que tout acte de répartition de syndics ou de fabrique soit préparé et homologué annuellement, à l'instar de ce qui a lieu sous l'empire du code municipal ou de la loi de l'instruction publique, relativement à l'imposition des taxes ou contributions dites ordinaires et avec les mêmes effets, et édictant que le privilège attaché aux cotisations d'église soit restreint à celles qui sont échues seulement;

2. QUE copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général.

## PRODUCTION MINÉRALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

|                 | Octobre |         | Sep-    | Dix mois  |           |
|-----------------|---------|---------|---------|-----------|-----------|
|                 | 1937    | 1936    | tembre  | 1937      | 1936      |
| Amiante, tonnes | 33,471  | 38,231  | 39,211  | 342,502   | 242,556   |
| Or, onces       | 63,443  | 60,011  | 61,006  | 580,359   | 559,926   |
| Argent, onces   | 86,690  | 94,837  | 80,896  | 719,341   | 615,468   |
| Ciment, barils  | 287,537 | 228,400 | 354,527 | 2,287,893 | 1,880,847 |
| Chaux, tonnes   | 10,668  | 13,494  | 11,051  | 129,006   | 108,508   |

HArbour 6358

Rés. DExter 9756

## JEAN DORAIS

Bureau National  
de Rajustement et de Collection  
Percepteurs Licenciés

57 ouest, rue St-Jacques  
Montréal

**CONFORT**

Il fait froid! Votre système de chauffage actuel vous donne-t-il tout le confort nécessaire?

Il n'est jamais trop tard pour consulter

**J.-W. JETTÉ, Limitée**

EXPERTS EN

**Chauffage et Plomberie**

2114 est, Rachel AMherst 1788

**MONTREAL**

Service d'ingénieurs - ouvriers  
spécialisés.

**Pourrons-nous voter?**

La question peut sembler oiseuse et cependant elle est très opportune. Les électeurs de Montréal, aux termes de l'article 105a de la Charte modifiée de la Cité, doivent posséder une carte d'identité pour voter lors d'une élection municipale.

Actuellement, il n'y a pas suffisamment de bureaux où les électeurs peuvent se procurer une carte d'identité. Le personnel de ces bureaux malgré toute sa bonne volonté, ne peut et ne saurait suffire à l'émission de toutes les cartes d'électeurs. Que va-t-il se produire?

Nous savons fort bien que les administrateurs de la Cité se préoccupent de la question. Ils ont même nommé un chef de service pour la résoudre. Rien n'empêche que la solution n'est pas encore arrêtée d'une façon définitive.

On dira bien qu'il y a encore onze mois avant la prochaine élection municipale et que le temps ne presse personne. Nous ne sommes pas aussi certains que le temps ne presse pas. Sait-on bien combien de mois il faudra pour faire les enquêtes, prendre les photographies, authentifier les signatures, recueillir les serments nécessaires à l'émission des cartes? Il semble plutôt que le temps disponible soit très court.

Les chômeurs sont forcés de se procurer une carte d'identité afin de pouvoir obtenir des secours. Qu'on ait pris cette précaution est bel et bon mais il n'empêche que les chômeurs sont presque les seuls à Montréal à détenir une carte d'identité. Si l'élection municipale avait lieu la semaine prochaine, ils seraient les seuls à pouvoir voter. Cependant, le contribuable qui fait vivre le chômeur serait défranchisé!

Nous renouvelons notre assertion: les administrateurs de la Cité sont remplis de bonne volonté. Nul n'en doute. Mais il est urgent qu'on organise le service de la carte d'identité de façon à permettre à tous les citoyens de s'en procurer une et ce avec le moins d'inconvénients possible. On ne saurait remettre à demain. C'est immédiatement que nos administrateurs devraient régler ce problème.

**STANDARD PAPER BOX LIMITED**

Manufacturiers de boîtes de carton gaufré (corrugated),  
de caisses d'expédition et de tous genres d'emballages

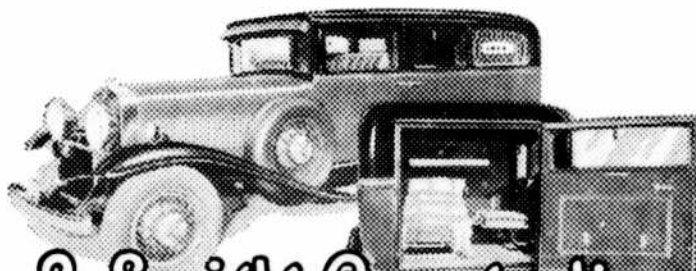
Nous offrons un service prompt et efficace supporté par l'expérience, par des dessinateurs compétents, un outillage complet et moderne pour la production de tous genres de boîtes de carton.

*Nous invitons vos demandes.*

6210-6240, avenue du Parc  
Montréal

Téléphone  
DOLLARD 2401

C. N. MOISAN  
Président et Gérant général

**AMBULANCES PRIVÉES**

**La Société Coopérative  
de  
Frais Funéraires**

L. EUGÈNE COURTOIS  
Président et Gérant général

LT. COL. ELZ. HURTUBISE, M.D., E.D.  
Vice-président et Secrétaire-trésorier

RUE STÉ-CATHERINE, 302 EST,

Tél. Plateau 7-9-11

**Les déjeuners  
hebdomadaires  
n'auront plus lieu.**

A partir du premier mercredi de cette année, les déjeuners hebdomadaires du mercredi n'auront plus lieu.

Dans le but de permettre à un plus grand nombre de membres de se rencontrer dans l'intimité, le Conseil de la Chambre a décidé de remplacer les réunions du mercredi midi par des dîners périodiques qui seront servis au Club Saint-Denis.

Les membres recevront une convocation pour le premier de ces dîners de même que pour les autres qui suivront.

**NOUVEAU**

# L'Enseignement Primaire

*Extrait d'une causerie prononcée par M.*

**RENÉ GUÉNETTE**

*devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes  
lors de leur dîner du 1er décembre 1937.*

Messieurs, je sais que notre Chambre de commerce des jeunes organise chaque année de nombreuses visites de maisons d'affaires, d'établissements de commerce, de fabriques de toutes sortes afin de procurer à nos membres un complément d'information vérifiée par l'expérience. Mais il n'est pas que ces sortes d'établissements qu'il est utile, profitable de visiter. Je suis sûr que le Principal de l'école normale de Montréal, M. l'abbé Adélarde Desrosiers, ne m'en voudra pas de vous proposer de vous rendre un jour à son école du Parc Lafontaine. L'école normale du Parc Lafontaine paye assez de mine extérieurement. Elle a aussi la bonne fortune d'être bâtie dans le jardin le plus spacieux et le plus joli de notre ville. Mais donnez-vous la peine d'entrer dans cette maison. Elle croule, elle est sombre, elle est presque nue. Bref, elle ne répond plus aux conditions de notre temps. Avec notre université, l'école normale de Montréal est la plus pitoyable de toutes nos grandes écoles. Il est temps qu'elle soit rebâtie dans le sens de sa destination et selon les exigences de la technique scolaire moderne. Donc, une école normale qui comprendrait non seulement des salles de cours et des classes d'expérimentations, mais aussi des laboratoires, des ateliers, une bibliothèque, une salle de conférences, un musée, un gymnase, une piscine, etc., en un mot, une école qui serait la synthèse de toute l'activité professionnelle du futur instituteur et qui le préparerait à remplir ce rôle avec com-

pétence. Pourtant la construction d'écoles neuves et modernes ne résoud pas tout le problème scolaire.

Encore plus que d'une construction digne des fins qu'elle poursuit, l'école normale a surtout besoin de professeurs qualifiés ou plutôt d'un plus grand nombre de professeurs qualifiés. De nouveau, je demande qu'on prête bien attention à mes paroles. Loin de moi l'idée de mépriser et encore moins de sous estimer la valeur des professeurs de l'école normale Jacques Cartier, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. J'en connais personnellement plusieurs. Je sais que tous n'ont qu'une ambition: celle de faire honneur aux responsabilités qu'ils ont assumées. Cela n'empêche pas de souhaiter que l'école normale s'attache définitivement ou temporairement tous les meilleurs professeurs de chez nous, laïques ou religieux, qu'ils viennent de l'enseignement universitaire, secondaire, primaire ou spécialisé. L'école normale n'est-elle pas une sorte d'université populaire? Puisqu'elle doit former les futurs et uniques maîtres de l'immense majorité de la jeunesse d'un pays et par elle de presque tout le peuple, serait-ce trop demander que l'on confie la formation de ces futurs maîtres à tous ceux que leur compétence variée et reconnue désigne tout naturellement à cette haute fonction. Un Lionel Groulx, un Marie-Victorin, un Ceslas Forest, un Edouard Montpetit, un Victor Barbeau, un Léon Lorrain, un Esdras Minville, un Benoit Brouillette, un Georges Préfontaine et j'en passe car je pourrais citer des noms presque à l'infini, parce que, si nous l'ignorons encore trop, le fait existe que nous avons beaucoup plus de professeurs compétents que nous ne pensons — encore faut-il se donner la peine de les découvrir et

quand on les a découverts faut-il ne pas refuser de recourir à leurs services, oui, tous ceux-là que j'ai nommés et bien d'autres seraient parfaitement à leur place à l'école normale, quand bien même chacun n'y donnerait qu'une série de leçons de sa haute compétence.

Evidemment, cela suppose un groupe de jeunes gens aptes à recevoir un enseignement de cette qualité. Une sélection s'impose donc dès l'entrée à l'école normale comme d'ailleurs pour l'admission à n'importe quelle école d'enseignement spécialisé.

La carrière de l'enseignement est une des plus périlleuses et des plus délicates. Elle demande que le candidat, sans être un Adonis, soit convenablement doué des dons de la nature. La carrière de l'enseignement demande

**UNIVERSITÉ**

---

## Rodolphe Bédard

Comptable agréé  
Chartered Accountant

BUREAU ÉTABLI EN 1908

•  
425, ave Viger  
MONTREAL

---

PAUL GOULET

F.-J. VINCENT

---

## L. J. FORGET & CIE

MEMBRES

Bourse de Montréal  
Curb de Montréal  
Canadian Commodity Exchange

471, St-François-Xavier MA. 8191

Albert Thibault, Gérant. — Préposés à la clientèle:  
François Bisailon, Harry Lawrence, Paul Provost,  
Claude Sutton, Edouard Vadeboncoeur.

---

Tél.: LAncaster 4191\*

---

## W. H. PERRON & CIE, Ltée



SPÉCIALISTES EN  
GRAINES DE SEMENCE  
ET ACCESSOIRES DE JARDIN

+  
"Chez PERRON tout est bon"  
+

935, boulevard St-Laurent, Montréal

---

encore que le candidat ait une bonne santé. La tâche est épuisante. La gorge, les poumons, les nerfs ont besoin d'être solides. Les journées sont longues, les classes débordent, les exigences des supérieurs sont certes légitimes, mais nombreuses. La carrière de l'enseignement demande encore que le candidat ait le goût de la culture générale. Trop longtemps on a pensé que l'enseignement des enfants se résumait à celui de la lecture, de l'écriture et du calcul. Le programme est vaste. Il est moins primaire qu'on ne le pense. C'est tout un art, vous savez, que de mettre à la portée d'un jeune auditoire les éléments de l'instruction. En fait, l'instruction, c'est toute la science, donc les éléments de la religion et du civisme, du français et des mathématiques, de l'histoire et de la géographie, de l'anglais et des sciences naturelles, du dessin et du solfège, etc., etc. Et le maître, averti en plus des moindres événements de son temps, doit donner tout cet enseignement d'une façon concrète, vivante et dans une langue irréprochable.

Mais le candidat à l'enseignement possédera surtout des qualités morales. Il doit être religieux sans bigoterie, patriote sans chauvinisme, discipliné sans froideur, il doit être juste sans être impitoyable, bon sans être faible, ferme sans être cassant, réservé sans être distant, poli sans être efféminé, soumis sans être mouton, bien mis sans être une carte de mode.

Nous avons rappelé à quelles exigences, nombreuses et délicates, doivent satisfaire les candidats à l'enseignement primaire. S'ils acceptent de s'y conformer et une fois entrés dans la carrière, de se dévouer totalement à l'œuvre de l'éducation, il faut que cette carrière présente en retour des avantages matériels.

Ne croyez-vous pas, en effet, que la carrière sublime et bienfaisante tout à la fois de l'enseignement primaire ne puisse pas s'accommoder et même se bien trouver de certains avantages humains dont les deux principaux, à notre avis, sont ceux-ci: la haute considération de toutes les classes sociales et en particulier des classes dirigeantes pour la classe des instituteurs; un traitement pour le moins aussi convenable que celui des plus modestes travailleurs manuels.

Il ne faut pas croire qu'on a fait tout son devoir, quand, après avoir pris connaissance de la condition par trop lamentable de l'institutrice de la campagne, on s'est ému de son sort et qu'on a plaidé en faveur du relèvement de son ridicule salaire. L'enseignement primaire urbain est, certes mieux partagé. Ne soyons pas dupes quand même. Le traitement des instituteurs et des institutrices de la ville de Montréal n'a jamais été le Pactole. Sans aller chercher de termes de comparaison en dehors de notre Province, le traitement

A. LEFAIVRE

Président

•  
... la plus considérable manufacture  
de chaussures pour hommes  
au Canada...

**MacFarlane-Lefavre Limited**

Bureau et usine 1680-1690, ave Papineau

Téléphone FA. 1147-1148

des instituteurs catholiques n'a jamais été comparable à celui des instituteurs protestants.

Après tout, sommes-nous moins dignes de considération. Les maîtres d'écoles sont aussi des humains. Je ne sache pas qu'il y ait beaucoup d'hommes encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes, quand on ne les paye pas autant qu'ils méritent de l'être.

Si nos justes revendications n'ont jamais beaucoup ému le grand public, il faut en attribuer le fait à l'espèce de mépris, aux préjugés qu'entretiennent à notre égard le peuple en général et les classes dirigeantes. S'est-on rendu compte de la place qu'occupe l'enseignement primaire dans les institutions d'un pays? L'école primaire est la seule que fréquente l'immense majorité des citoyens d'un pays et à l'âge où l'homme est le mieux disposé à contracter les habitudes qui tisseront la trame de toute sa vie et de toutes ses vies: morale, professionnelle, nationale et sociale.

On entretient à notre endroit des préjugés à savoir que l'enseignement des petits enfants ne demande pas tant de préparation, puisqu'il ne s'agit de leur apprendre que les premiers éléments de l'instruction. Nous croyons avoir fait bonne justice de cette erreur. Préjugé encore, celui du temps exact que consacre l'instituteur à son métier. Sa classe, pense-t-on commence à neuf heures et finit à onze heures trente pour reprendre à une heure et se terminer à quatre. Que fait-on des heures de surveillance, de la préparation de la classe, de la correction des devoirs des fiches et des rapports à remplir, des notes à enregistrer, des cercles à faire fonctionner, de la maîtrise à exercer? Il n'y a pas de classe le samedi et le dimanche. Erreur, d'abord le dimanche, il faut conduire les élèves à l'église, le matin, pour la messe, l'après-midi pour les vêpres. Et le samedi, dans un certain nombre de paroisses, il y a la messe le matin, cinéma ou séances l'après-midi. Les instituteurs coopèrent au bon ordre de ces réunions. Ah! vous pensiez à leurs vacances de Noël, de Pâques de juillet et août. Tous, croyez-moi, ne les passent pas à refaire des forces sensiblement minées. Il y a des instituteurs qui profitent de ces

vacances pour étudier, préparer des examens, revoir les cours qu'ils ont suivis pendant l'année à l'École des Sciences Sociales, à l'École des Hautes Études, à l'Institut pédagogique Saint-Georges. D'autres écrivent. D'autres encore voyagent.

Evidemment, il ne faudrait pas vous faire croire que tous nos maîtres sont animés d'un zèle égal. Ce qu'il y a de profondément vrai, c'est qu'un bon nombre d'entre eux ayant à cœur de mieux remplir leur tâche consacrent une partie de leurs économies et de leurs loisirs à l'enrichissement de leur culture générale et professionnelle.

Mais le public n'est pas le seul groupe dont nous attendons l'estime et la considération. Nous attendons surtout celles des autorités religieuses et civiles qui président aux destinées de l'Instruction publique de cette Province, et qui, par conséquent doivent être plus attentives que d'autres à rendre justice à notre classe sociale. Par exemple, nous n'avons pas du tout d'objection à voir siéger au Conseil de l'Instruction publique des personnes étrangères au milieu de l'enseignement primaire proprement dit pour représenter l'Église et l'État dont elles ont à sauvegarder les intérêts. Mais je

vous le demande, est-il raisonnable de ne voir accéder aux honorables et importantes fonctions du Conseil de l'Instruction publique que des hommes politiques, dignes, je le veux bien, mais des hommes politiques quand même.

Pourtant ce sont des choses de notre domaine à nous qu'on traite dans cet auguste assemblée. Aurait-on idée de nommer au Conseil du Barreau, au Collège des médecins, à la Chambre des notaires, dans les Conseils d'ingénieurs, de banquiers, d'industriels, d'agriculteurs, d'ouvriers, des hommes étrangers à ces professions? Mais qui peut mieux que les instituteurs eux-mêmes contribuer à la solution efficace des problèmes de leur compétence et sauvegarder les intérêts de leur profession? Je suis moins enclin que quiconque à pratiquer l'exclusivisme. Et je reconnais qu'au Conseil de l'Instruction publique il ne s'agit pas que des intérêts bien compris de notre corporation. De fait, il s'agit de l'Instruction publique, disons mieux, de l'éducation publique. L'Église, l'État et pourquoi pas les parents eux-mêmes? ont le devoir de nommer à ce Conseil des mandataires désintéressés, et avertis. De là à écarter

**CONSEIL DE LA CHAMBRE DE  
COMMERCE DES JEUNES 1938**

*Président*

M. JACQUES LARUE, C.A.

*1er Vice-Président*

M. JEAN-LOUIS BERNARDIN, assureur

*2ème Vice-Président*

M. JULES DUPRÉ, avocat

*Secrétaire*

M. ROGER OUIMET, avocat

*Ex-officio*

M. MAURICE TRUDEAU, avocat

**CONSEILLERS**

M. Pierre-H. Bélanger  
M. J.-Raoul Bernier  
M. François-R. Bisailon  
M. Gérard Boudrias  
M. Jacques Déry, I.C.  
M. Antoine Desmarais

M. Roger Martel  
M. Rodier Merrill  
M. Jean-G. Peloquin  
M. Raymond-A. Robic  
M. J.-R. Rousseau



## J. O. LABRECQUE & CIE

BOIS - HUILE À CHAUFFAGE  
CHARBON

(Service Jour et Nuit)

FRontenac 1129

975, rue WOLFE

Buvez . . . le LAIT RICHE et PUR de

## A. POUPART & CIE Limitée

Maison essentiellement Canadienne-Française

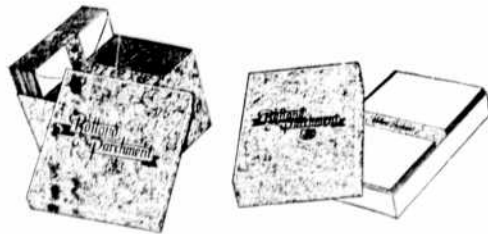
Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais, Breuvage au Chocolat  
Service ponctuel à domicile — Produits de la plus haute qualité

1715, RUE WOLFE

FR. 2194

### Pour votre correspondance personnelle

. . . Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs . . . pensez toujours au Parchemin Rolland. Il est fabriqué pour les connaisseurs. Le Parchemin Rolland plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige. « Les bons marchands de papeterie — ou votre imprimeur — peuvent vous fournir le Parchemin Rolland. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief — pour dames et messieurs.



Compagnie de  
**PAPIER ROLLAND**  
Limitée

## Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et tanneurs

### SPÉCIALITÉS :

CHAUSSURES DE SPORT:

hockey, ski, baseball,  
football, etc., etc.

§

SOULIERS DR VERNER

pour dames et  
pour messieurs

939 Square Victoria, Montréal

MArquette 1386



## DACTYLOGRAPHES

Réparations générales

Expert Mécanicien pour Machines à écrire  
de toutes marques, vendues, inspectées et  
réparées.

28 ans d'expérience

JOSEPH TURCOTTE

Téléphone:  
DO. 2771

5918, De St-Valier

Montréal



Maurice Bernardin

André Bernardin

Jean-Louis Bernardin

MEMBRES DE LA  
CHAMBRE DE  
COMMERCE

**COURTOIS FRÈRES**  
ASSURANCES, ENRG.

1285, rue Visitation  
CHerrier 3195

Un rapport du Congrès :

# Initiatives et activités des Chambres

Le comité des initiatives et activités des Chambres se composait comme suit :  
MM. Jean-Louis Bernardin, Montréal, *président*,

F. Fortier, Québec, *secrétaire*,  
J.-V. Allard, Shawinigan Falls,  
Paul Boucher, Joliette,  
A. Landry, Trois-Rivières,  
Aimé Laurion, Valleyfield.

Le comité a préparé son rapport par questions et réponses et nous le reproduisons presque textuellement.

## Question I :

Comment une Chambre de jeunes peut-elle rendre service à ses membres au point de vue de leur formation personnelle, de l'augmentation de leur compétence et de leur succès en affaires?

## Réponse I :

- a) En encourageant ses membres à continuer leur instruction et à se spécialiser;
- b) en organisant des visites industrielles et des diners-causerie;
- c) en organisant des comités de pratique oratoire;
- d) en formant des comités d'étude;
- e) en organisant un comité en vue du placement et de l'avancement de ses membres.

## Question II :

Comment une Chambre de jeunes peut-elle rendre service à sa communauté (action sociale - action civique)?

## Réponse II :

- a) en coopérant avec les autres associations existantes et plus particulièrement avec la Chambre senior;
- b) en formant un comité d'initiatives et d'activités civiques;
- c) en formant un comité permanent d'action civique qui aurait pour mission de se mettre à la disposition des autorités civiles;
- d) en évitant la politique (sens populaire) et les mouvements subversifs;
- e) en appuyant certains mouvements civiques, en en faisant naître au besoin et en en prenant la direction *si nécessaire*.

## Question III :

Quels sont les moyens propres à augmenter l'effectif d'une Chambre de Jeunes?

## Réponse III :

- a) en faisant de la publicité autour de ses activités dans la presse, à la radio et par tous les autres moyens disponibles;
- b) en diversifiant les activités de ses membres dans son sein.

## Question IV :

Comment une Chambre de jeunes peut-elle augmenter son revenu financier et partant son efficacité?

## Réponse IV :

- a) en tirant profit de l'édition d'un annuaire de ses membres dans lequel on insérerait des annonces;
- b) en organisant des manifestations dites sociales, *si nécessaires*;
- c) en sollicitant des octrois du Conseil Municipal en rémunération de l'étude d'un problème civique ou de l'exécution d'un mouvement civique.

Le comité des initiatives et activités des Chambres référa en outre à plusieurs comités des questions qui n'étaient pas de sa compétence mais dont l'importance et le bien fondé furent reconnus d'emblée puisqu'elles furent solutionnées dans le sens recommandé.

## La firme de M. et Mme

**LEUR ACTIF** — De la santé, quelques valeurs et de grandes espérances dans l'avenir.

**LEUR PROBLÈME** — Contracter un emprunt pour un besoin temporaire, tout en gardant leurs valeurs.

**LA SOLUTION** — Ils vont consulter leur gérant de banque et obtiennent l'argent dont ils ont besoin en donnant leurs valeurs en garantie. Dans un délai raisonnable, ils rembourseront l'emprunt (car ils sont économes) et rentreront en possession de leurs valeurs.

C'est ainsi que M. et Mme ont établi leur crédit. Mais ce qui est peut-être encore plus important, ils ont pu constater que leur gérant de banque local est plus qu'un banquier — c'est aussi un ami et un bon conseiller.

**LA BANQUE ROYALE  
DU CANADA**

POUR LE PLACEMENT ET LA SPÉCULATION  
*Consultez*  
**BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL**  
MEMBRES DE LA BOURSE DES HUILES DE  
CALGARY  
477 ST. FAS-XAVIER, HA. 3276 MONTRÉAL  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
CHARLES-GEORGES BEAUSOLEIL

**C.-E. RACINE & CIE, Limitée**

COURTIERS EN DOUANE ET TRANSITAIRES

Dédouanement « » Exportation « » Drawback

JOS. BARSALOU  
Membre de la Chambre de Commerce de Montréal

F. M. LANTHIER

 *Jos. Barsalou & Cie*Membres du Curb de Montréal  
Agents de Change

Relié par fil direct au marché de Toronto

215 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Tél.: PLateau 2521

Vingt Ans d'expérience à votre Service

 *Jarry Automobile Limitée*  
CAMIONS DODGE TRUCKS  
DISTRIBUTEURS DESOTO & DODGEFERNAND JARRY, Gérant  
Membre de la Chambre de Commerce

Tél.: PL. 8221\*

Téléphone :  
L'Ancester 9013No 907  
Boulevard Saint-Laurent  
Montréal**Georges Moquin**MERCERIE — CHAUSSURES — CHAPEAUX — VÊTEMENTS  
DÉPOSITAIRE DES FAMEUX SOULIERS SLATER**Les  
Chaussures****SLATER**

COMPTENT 66 ANS DE PROGRÈS CONTINUS !

**"J'invite vos suggestions"**

(JACQUES LARUE)

Comme les membres le savent sans doute, après leur élection, bien qu'ils ne soient pas encore entrés en fonction, les nouveaux conseillers de la Chambre de commerce des Jeunes assistent aux assemblées du Conseil sortant de charge et prennent une part active aux délibérations.

C'est à ces nouveaux élus que M. LaRue s'adressait dans la phrase qui sert de titre à ce court article. Elle s'adresse aussi à tous les membres.

Notre Chambre de jeunes vient de terminer une autre année de sa carrière. Il convient donc que tous fassent un retour sur le passé afin de se retremper dans les succès obtenus et apporter des améliorations ou des innovations à l'avenir.

Il n'est guère possible qu'un membre n'ait pas songé à l'organisation d'un nouveau comité, au lancement d'une nouvelle initiative? Ce ne serait pas d'un jeune! Votre nouveau conseil a besoin de connaître vos aspirations, vos désirs, vos goûts. Vos conseillers arrivent à la direction de votre Chambre avec beaucoup de bonne volonté. Encore faut-il que vous les souteniez de vos suggestions.

Dans le but de vous aider à formuler vos recommandations, voici une voie pour orienter vos réflexions:

1. — Comment mieux aider les membres :

- a) dans leurs affaires;
- b) dans leurs relations;
- c) dans leur formation personnelle?

2. — Comment augmenter l'effectif de notre Chambre?

3. — Comment mieux aider la communauté où nous vivons?

Arrêtez votre esprit sur ces questions seulement quelques instants. Il est certain que vous communiquerez ensuite des suggestions au secrétariat ou encore que vous en ferez à l'assemblée générale annuelle du 14 janvier.

Encore une fois, votre président:  
M. Jacques LaRue,

*"Invite vos suggestions  
pour le programme 1938"*

# Coopération

*"A propos d'un article publié dans le Bulletin du Junior Board of Trade".*

Mettant en vedette la récente initiative des conseils respectifs du Junior Board of Trade et notre Section des jeunes, un article récent fait valoir tout l'intérêt que présente une plus étroite coopération entre les représentants des deux grands groupements ethniques qui forment la population de Montréal.

Nos amis anglo-saxons sont bien gentils et nous ne voulons pas qu'ils soient les seuls à faire les avances. Nous aussi nous voulons y mettre du nôtre.

Dans un pays jeune comme le nôtre qui tout en offrant des promesses d'un avenir souriant à sa jeune population, présente des problèmes d'unité géographique et économique angoissants, il va de soi que toutes les bonnes volontés doivent être mises à contribution.

Un régime politique que les circonstances ont façonné, fait vivre côte à côte les représentants de deux grandes civilisations. Peuvent-ils s'entendre? Là ne semble pas être la question. Ils doivent s'entendre. Mais comment?

Faisons trêve de nos revendications par ailleurs légitimes et disons comme notre ami d'une autre langue que le fait de se mieux connaître accroîtra l'estime réciproque des Canadiens anglais et des Canadiens français.

La plupart des nôtres connaissent la langue de la majorité canadienne. Presque tous nos membres lisent, écrivent et parlent correctement l'anglais. Presque tous, car un certain nombre ont besoin de s'initier ou même simplement de se parfaire. L'occasion leur est donnée. Le Conseil de la Chambre des jeunes de concert avec les directeurs du Junior Board of Trade a organisé des groupes mixtes de membres des deux associations. Tantôt au cours des réunions, on parle anglais, tantôt on parle français. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion? En apprenant la langue on découvre le génie d'un peuple. C'est une chance.

Les groupes se réunissent trois soirs par semaine, à tour de rôle, les lundis, mercredis et vendredis, à la Chambre et au Board of Trade.

À venir jusqu'à maintenant, les membres du Junior Board ont répondu en beaucoup plus grand nombre à l'appel. Pourquoi nos membres n'en font-ils pas autant? Admis qu'ils connaissent déjà l'anglais. Mais ne peuvent-ils pas s'améliorer?

## Régime des Impôts

Il y a deux ans déjà, à la demande du Conseil de la Chambre des jeunes, un comité de trois membres se formait dans le but d'étudier les impôts du gouvernement fédéral, ceux de la Province de Québec et les taxes perçues par la Cité de Montréal.

Il vaut qu'on vous présente les membres de ce comité: M. L.-Gaston LeBlanc consacra ses loisirs à l'étude des impôts du pouvoir central, M. Napoléon Laplante s'employa à l'analyse des lois d'imposition de la province de Québec tandis que M. Albert Lamoureux s'attacha à l'examen des ressources financières de la Cité de Montréal.

Le travail était considérable et l'on ne pouvait l'attaquer à la légère. Mieux valait établir des principes de base. Chaque membre du comité consacra d'abord quelque temps à la lecture des traités où l'on exposait les principes des finances publiques. Ce travail préliminaire terminé, les membres se réunirent, tracèrent leur plan d'action, amassèrent leur documentation et se mirent à l'œuvre.

Près de six mois se passèrent sans que le comité se réunisse de nouveau. Le travail avançait tout de même, cependant. — Puis, les réunions commencèrent, le travail de critique s'ordonna, l'agencement général apparut. Il ne restait plus qu'à faire une rédaction finale.

Le mérite de la présentation du rapport revient à M. Napoléon Laplante. Les collègues ont apprécié sa collaboration et ils déplorent son départ de Montréal. L'animation qu'il avait mise au sein du comité sera difficilement remplaçable.

Les membres de la Chambre des jeunes recevront — s'ils ne l'ont pas déjà — une copie de ce rapport. Sans doute qu'ils voudront après l'avoir parcouru, s'unir à leurs conseillers pour présenter de très sincères félicitations à Gaston LeBlanc, Napoléon Laplante et Albert Lamoureux. Ils souhaiteront aussi que cet exemple soit imité.

## LARUE & TRUDEL

J. Arthur LaRue, C.A.  
A. Emile Beauvais, C.A.  
Maurice Boulanger, C.A.  
Lionel Roussin, C.A.  
Paul Huot, C.A.  
Dollard Huot, C.A.  
R. A. Rondeau, C.A.

## COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

Maurice Chartré, C.A.  
Jean-Paul Gauthier, C.A.  
Jacques LaRue, C.A.  
Lucien P. Bélair, C.A.  
Roland Chagnon, C.A.  
Paul E. Brunet, C.A.

**MONTRÉAL**

« »

« »

« »

**QUÉBEC**

## Les incendies au Canada en 1937

42,644 sinistres,

347 pertes de vie,

\$21,000,000. de pertes maté-  
rielles.

## ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS  
INDUSTRIE

Toutes les branches du génie

### PRINCIPAUX COURS :

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Mathématiques            | Physique              |
| Chimie                   | Descriptive           |
| Dessin                   | Mécanique             |
| Electricité              | Hydraulique           |
| Minéralogie              | Géologie              |
| Arpentage                | Economie Industrielle |
| Mines                    | Métallurgie           |
| Machines Thermiques      | Voirie                |
| Constructions Civiles    | Ponts                 |
| Génie Sanitaire          | Chimie Industrielle   |
| Résistance des Matériaux | Finances              |
|                          | Architecture          |

### LABORATOIRES DE RECHER- CHES ET D'ESSAIS

1430, rue St-Denis - Montréal

Téléphones :

Administration - - - L'Ancaster 9207

Laboratoire Provincial des Mines  
L'Ancaster 7880

Prospectus sur demande

# Fondation de nouvelles Chambres de jeunes

Le comité qui s'occupa de cette question se composait de MM. Albert Maltais, de Chicoutimi, Alfred Roy de Lévis et Paul Émile Guertin de Sorel.

Les membres du comité convinrent d'essayer de fonder des Chambres de jeunes aux endroits suivants:

|                     |               |
|---------------------|---------------|
| Jonquières          | Louiseville   |
| Montmagny           | Drummondville |
| Nicolet             | St-Hyacinthe  |
| St-Joseph de Beauce | Roberval      |
| St-Joseph d'Alma    | Berthier      |
| Dolbeau             | St-Lambert    |

Ils arrêterent ensuite la procédure de fondation suivante:

1. Se mettre en communication avec la Chambre senior de l'endroit;
2. Former un comité temporaire chargé de l'organisation locale;
3. Faire beaucoup de publicité;
4. Convoquer tous les jeunes à un banquet suivi d'une conférence par un orateur de grande renommée. Procéder au recrutement et à l'élection des officiers;
5. Aider à préparer un programme d'activités;
6. Assurer la nouvelle Chambre de la coopération de la Fédération.

Contre le Feu et le Vol

Tél.: DOLLARD 2163



J. A. PROVOST  
PROPRIÉTAIRE

6342, 1ère ave, Rosemont  
Montréal

LE SEUL ATELIER  
CANADIEN  
FRANÇAIS  
SPECIALISE  
DANS LA  
SIMILIGRAVURE  
EN COULEURS

CLICHÉS DE  
TOUT GENRE POUR:  
ANNONCES  
JOURNAUX  
ETIQUETTES  
CIRCULAIRES  
CATALOGUES  
DEPLIANTS

DUVERT  
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE L'UNITÉ  
889 OUEST, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY - MONTRÉAL

JOUR ET NUIT

DESSIN  
ILLUSTRATION  
LETTREGE  
PHOTOGRAPHIE

TELEPHONE  
MARQUETTE  
4549

## Ecole des hautes études commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Prépare aux situations supérieures du commerce, de la finance et de l'industrie

Cours du jour — Cours du soir  
Cours par correspondance

Comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial, langue anglaise, langue française, économie politique, géographie économique, histoire universelle, langues étrangères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la méthode linguaphone.

Commerçants, hommes d'affaires, inscrivez-vous vous-mêmes ou inscrivez vos fils ou vos employés à l'un ou l'autre de nos cours par correspondance.

Renseignements gratuits sur demande au  
**DIRECTEUR**  
535, AVE VIGER, MONTRÉAL

WILFRID GAGNON  
Président

## AIRD & SON Limited

Manufacturiers de  
**CHAUSSURES**

●  
916 est, rue Ontario  
MONTRÉAL

## ET LE COFFRET DE SÛRETÉ ?



Les gros détenteurs de titres conviennent qu'un coffret de sûreté est absolument indispensable, mais quelle que soit la valeur totale des titres que vous détenez, vous avez toujours besoin de protection car vous détenez vraisemblablement des documents, papiers, objets précieux, dont vous ne voudriez pas vous départir pour quoi que ce soit.

Louez un coffret de sûreté dans l'une de nos voûtes. Notre gérant local vous renseignera sur le prix de location.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS !**

●  
**LA BANQUE PROVINCIALE  
DU CANADA**

314 BUREAUX EN CANADA

## Les Compagnies d'Assurances Générales contre l'Incendie, Accidents, Vol, etc.

Siège Social : PARIS, FRANCE

### ASSURANCES :

Incendies, Explosions, Loyers, Bénéfices, Extincteurs automatiques, Automobiles, Accidents individuels, Transports intérieurs, Maladies, Cambriolage, Vol, Cautionnements, Garanties, Responsabilité, Bris de Glaces.

Actif Global du Groupe: au delà de \$156,000,000.

Groupe fondé en 1819

### Compagnie Française du Phénix contre l'Incendie

Siège Social : PARIS, FRANCE

Assurances contre l'incendie et automobile

Actif Global du Groupe: au delà de \$73,000,000.

Groupe fondé en 1819

**A. SAMOISSETTE**  
Gérant Général pour le Canada

RENE MASSUE  
Surintendant des Agences

L. C. FONTAINE  
Inspecteur

J. H. CLEMENT  
Surintendant du Service-Accidents

L. A. METHOT  
Inspecteur à Québec

Siège au Canada :

276, rue St-Jacques ouest

Montréal, Qué.

## Les Rues

sont censées servir à la libre circulation de tout le monde, et ceux qui gênent ou interrompent cette circulation, augmentent les risques d'accidents et nuisent à leurs concitoyens.

**L**ES entreprises commerciales peuvent coopérer d'une façon efficace en enjoignant aux chauffeurs de leurs camions et voitures de livraison de ne jamais rouler sur les voies des tramways et d'éviter, surtout durant les heures de presse, les intersections les plus affairées. De cette façon, nous pourrions maintenir des services plus réguliers, et le commerce, ainsi que les individus, y trouveront leur profit.



C'est à elle qu'il incombe de transporter régulièrement chaque jour 80% des citoyens de Montréal.

Servez-vous du téléphone pour vous épargner des déplacements.



Très souvent une communication interurbaine peut vous épargner un voyage long et coûteux.

*"Téléphonez d'abord"  
est une excellente  
formule.*



MM. LES MEMBRES . . .

Confiez votre  
assurance-feu à



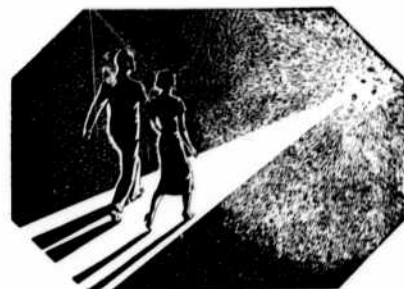
COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT  
CANADIENNE-FRANÇAISE

SIÈGE SOCIAL : 486, RUE ST-JEAN  
MONTRÉAL

**J. L. BOUGIE**

DIR.-GÉRANT

(MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE)



L'INQUIÉTANT LENDEMAIN

La crainte est le plus dangereux ennemi de l'homme . . .

Par l'intermédiaire de la Sun Life of Canada, des milliers d'hommes et de femmes de toutes les parties de l'univers se sont ligüés pour vaincre cette crainte commune à tous: l'inquiétude du lendemain. Quoi que l'avenir leur réserve, ils pourront faire face à toutes les éventualités. Ils ont pourvu au bien-être de leur famille, garanti leur propre indépendance future et assuré le maintien de leur foyer.

Pourquoi n'entriez-vous pas dès aujourd'hui dans la grande famille des assurés de la SUN LIFE ?

